

# RÉPONSES ATTENDUES EN MATIÈRE DE VIE AUTONOME

**Animation :**  
**Catherine DESCHAMPS, APF**

**Catherine DESCHAMPS :** Nous allons commencer cet après-midi dont toutes les interventions et tous les débats ont pour objectif de voir quelles sont les réponses attendues aujourd'hui ainsi que les perspectives dans les mois à venir, avec les nouveaux textes.

L'après-midi est en deux parties dont la première est logiquement réservée à l'expression des réponses attendues par les personnes concernées.

En matière de vie autonome, aujourd'hui, qu'espèrent-elles de ce qui va arriver dans les prochains mois ?

Il était logique de demander aux personnes concernées de s'exprimer sur cette question en premier lieu. J'ai pour cela autour de moi quatre personnes, soit directement concernées par la situation de handicap, soit en tant qu'aidant familial, concernée également.

Nous verrons avec elles les aspects les plus fondamentaux pour avoir réellement la possibilité de vivre une vie autonome, c'est-à-dire une vie que l'on décide. L'autonomie est en effet bien le pouvoir de décision.

***Quelle que soit la situation de handicap, comment pourrait-on vivre une vie où l'on décide réellement de ses choix, de ses projets, de sa vie ?***

Le premier point qui nous vient à l'esprit par rapport à cela est de savoir si les personnes concernées par une telle situation disposent aujourd'hui de toutes les informations, tout l'accueil nécessaire pour savoir déjà ce à quoi elles ont droit, ce à quoi elles peuvent accéder.

***Quelles sont ou seraient les attentes des personnes en terme d'informations ?***

Je vais donner la Parole à Jean-Pierre GANTET, Vice-président du CNCPPH qui nous dira les attentes des personnes dans ce domaine.

